

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Reprise de la croissance du marché des assurances au 3^{ème} trimestre 2016

Pour la première fois depuis près de deux ans, le marché des assurances a enregistré au 3^{ème} trimestre 2016 une hausse de son encaissement: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 3,22% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2016 l'encaissement global reste stable avec une légère progression de 0,36%, avec peu de différences suivant les branches : les primes sont en augmentation de 0,41% en assurance-vie et progressent de 0,10% dans l'assurance non vie.

En assurance-vie la croissance de 0,41% de l'encaissement sur les trois premiers trimestres de 2016 masque des évolutions divergentes suivant le type de produits, cette progression se décomposant en une augmentation de 8,50% de l'encaissement relatif aux produits à rendements garantis face à un recul de 3,63% de celui des produits vie en unités de compte. Il s'agit ici de la poursuite d'un phénomène déjà amorcé au cours des deux premiers trimestres, le rebond des affaires à rendements garantis s'expliquant d'une part par la persistance d'une demande importante de ce type de produits malgré la faiblesse des rendements susceptibles d'être offerts et d'autre part par un relâchement des efforts de certains assureurs de réorienter leur clientèle vers les produits en unités de compte.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 154,59 milliards d'euros à la fin septembre 2016, en progression de 8,18% par rapport à la fin septembre 2015 et de 2,70% par rapport à la fin juin 2016. La hausse de 4,07 milliards du 3^{ème} trimestre 2016 est imputable à raison de 2,08 milliards d'euros à la revalorisation des contrats, notamment ceux en unités de compte, et de 1,99 milliards à une collecte nette positive.

L'assurance non vie progresse de 0,10% sur les neuf premiers mois de 2016. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 6,43%. Avec une diminution de 2,08% de leurs primes, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes reculent au contraire. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 2^{ème} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 3,21% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.